

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 9 janvier 1906, la Médaille d'honneur de 1^{re} classe est accordée à M. Franz-Xaver Pollinger, chef de la musique du yacht impérial allemand *Hohenzollern*.

Le Prince, par Ordonnance du 9 janvier 1906, a nommé Grands-Croix de l'Ordre de Saint-Charles :

S. Exc. le Comte Th. de Souza Roza, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Portugal près le Gouvernement Français;

Et S. Exc. le Comte de Tarouca, Chambellan de S. M. le Roi de Portugal.

Par Ordonnance du même jour, M. Charles Sauerwein, Enseigne de vaisseau dans la Marine Française, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Pour des motifs de convenance personnelle, M. Charles Sauerwein a offert sa démission d'Aide de camp à S. A. S. le Prince qui l'a acceptée.

La Convention du 19 mars 1902, pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, passée entre la Principauté de Monaco, l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, la Belgique, l'Espagne, la République Française, la Grèce, le Luxembourg, le Portugal, la Suède et la Suisse, a été ratifiée à Paris le 6 décembre dernier.

Cette convention entrera en vigueur le 6 décembre 1906.

Le procès-verbal de ratification porte la signature de S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, Ministre Plénipotentiaire, à cet effet délégué par S. A. S. le Prince.

Depuis l'ouverture de notre annuel Salon de peinture et de sculpture, il y a chaque jour nombre de visiteurs au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo dont la vogue n'a jamais été plus grande. Il est vrai qu'au vif intérêt que présentent les tableaux, les sculptures et les objets d'art exposés, s'ajoute le double attrait d'abord d'un petit orchestre hors de pair qui donne un concert quotidien à 2 heures et demie, puis de matinées théâtrales dont la brillante série vient de commencer avec un succès mérité.

L'orchestre est dirigé par M. Thibault, dont la maîtrise est bien connue à Monte Carlo comme à Paris, où pendant longues années il dirigea en

second les savants Concerts du Conservatoire national de musique. La petite phalange qu'il a groupé autour de lui est composée de jeunes artistes qui ont remporté un premier prix à ce même Conservatoire. Tous, par conséquent, rivalisent de talent dans les soli que, tour à tour, ils sont chargés d'exécuter à la vive satisfaction du public de dilettanti qui ont pris l'habitude de fréquenter assidûment les exquis auditions musicales de cet orchestre de choix.

Quant à l'élégant théâtre du Palais des Beaux-Arts, dirigé avec autant de zèle que d'intelligence par M. Comte-Offenbach, il nous a offert vendredi dernier, pour commencer sa saison, le régal d'un joyeux spectacle composé de *Hypnotisée*, fantaisie humoristique en un acte de M. R. de Chanlas, et de *Lidoire*, pièce militaire en un acte de M. Georges Courteline. Dans la première de ces deux œuvrettes charmantes en des genres divers, la jolie actrice parisienne, M^{lle} Mary Burty, a joué et chanté de façon délicieuse son rôle de commère de petite revue, et M. Robert Saidreau a été le digne compère de la gracieuse artiste. Quant à la grosse bouffonnerie militaire de Courteline, elle a été lestement et rondement enlevée par MM. Poudrier et Maurice Lamy, les consciencieux comiques qu'on applaudit toujours ici avec plaisir.

Ajoutons qu'aujourd'hui mardi et demain mercredi, deux nouvelles matinées, qui s'annoncent comme devant être véritablement exquis, seront données sur la coquette scène du Palais des Beaux-Arts avec le concours de deux célébrités des théâtres de Paris, M^{lle} Marcelle Lender et M. F. Huguenet. Voici le programme des trois actes portés au programme :

1^o *Le Convive*, pièce en un acte de M. Henri Pagat, jouée par MM. Lamy, Poudrier et M^{me} Lebergry;

2^o *Le Baiser fatal*, ballet en un acte de M. Georges Saracco, musique de M. O. Bernardini, dansé par M^{lles} Bertrand, Robiette, Carica, Giussani, Adelina Ferrando, Negri, Paolowa, Benzoni, Brambilli;

3^o *La Sauvegarde*, comédie en un acte de M. Ch. des Fontaines, jouée par MM. Huguenet, Rosenberg, Fernal; M^{lles} Marcelle Lender, Fromentin.

Une des attractions, et non des moindres, de cette matinée, est *la Sauvegarde*, de M. Ch. des Fontaines, pseudonyme de M. le docteur Henri de Rothschild, bien connu sur le littoral comme savant et comme sportsman. *La Sauvegarde* eut une grande vogue au théâtre des Capucines de Paris, confirmée au Royalty théâtre, que M^{lle} Réjane inaugura naguère à Londres, avec un énorme succès.

Ajoutons que M. le docteur baron Henri de Rothschild et M. Michel Mortier, directeur du théâtre des Capucines de Paris, sont en ce moment nos hôtes à Monte Carlo et assisteront aujourd'hui à la première représentation de *la Sauvegarde* au théâtre du Palais des Beaux-Arts.

Après une bonne exécution de l'ouverture du *Roi Etienne*, de Beethoven, les auditeurs du huitième Concert classique apprécient la deuxième *Symphonie en ré* de Brahms, œuvre sévère mais de beau caractère et fortement construite: Brahms peut être considéré comme continuant la lignée des grands symphonistes allemands; il est certes fort inférieur à Beethoven dont il n'a pas le puissant génie et à Schumann dont il ne possède point la passion et l'emportement, mais ses œuvres sont néanmoins de magistrale structure. La *Symphonie en ré majeur*, exécutée pour la première fois en France, à Paris, il y a un quart de siècle, a été interprétée d'une manière irréprochable par M. Jehin et son excellente phalange orchestrale, à qui le public ne ménagea point ses applaudissements.

Venait ensuite *Sadko*, poème symphonique de Rimsky-Korsakow; le compositeur russe a, suivant ses dons habituels, brillamment illustré la légende de Sadko, entraîné au fond des eaux et faisant au son de sa lyre danser follement les peuples sous-marins. L'orchestre a détaillé avec brio cette jolie page orchestrale dont les péripéties descriptives intéressèrent vivement les auditeurs.

Enfin, parmi les autres pièces de ce beau concert, il convient de mentionner une impeccable interprétation de l'admirable prélude du 3^e acte de *Tristan et Yseult*, au cours duquel M. Dorel fit valoir talentueusement le solo de cor anglais, d'un caractère si étrangement pénétrant et mélancolique.

Le concert se terminait par *All'Ungarese* de Van Gœns.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

L'Ange du Foyer, comédie en trois actes par MM. de Flers et Caillavet.

Parmi les jeunes auteurs comiques d'aujourd'hui, MM. de Flers et Caillavet ont témoigné d'une indéniable originalité, d'un sens de l'humour et de la fantaisie parfois outrancière, mais qui leur appartient bien en propre. Il convient d'ajouter que presque toujours les sujets qu'ils traitent offrent un côté fort audacieux et qui touche à la licence. Mais un auteur comique n'est pas nécessairement un moraliste, contrairement à l'adage latin : *Castigat ridendo mores*.

L'ange du foyer, c'est le baron Sigismond, célibataire sans scrupules qui aspire à devenir l'amant de Marianne Chardin. Il est l'homme du ménage à trois. Il lui faut un foyer calme où le mari ne fasse point la fête. Or, ce n'est point le cas de Jacques Chardin, qui précisément se fait surprendre par sa femme en conversation coupable avec l'actrice Chouquette. Divorce va s'ensuivre, ce qui désole Sigismond qui, le divorce une fois prononcé, va se trouver forcé d'épouser Marianne. Or, il veut bien être l'amant, mais non pas le mari. Et, par une ironie charmante, ce sera Chouquette qui deviendra l'ange véritable du foyer, en

réconciliant Jacques et sa femme, qui évincent le trop peu scrupuleux Sigismond.

Cette pièce ultra-parisienne et blagueuse, parfois échevelée, fut supérieurement interprétée par les créateurs du rôle à Paris : M. Noblet, l'exquis comédien qui joua Jacques Chardin avec infiniment de brio, et M^{me} Marcelle Lender, délicieusement élégante et spirituelle dans Marianne Chardin. Dans le rôle de l'actrice Chouquette, M^{lle} Thomassin apporta ses qualités si personnelles d'ingénuité et de composition et obtint un vif succès personnel ; M. Gorby a joué avec aisance et rondeur le rôle de Sigismond, l'ange du foyer. Les rôles épisodiques furent excellemment tenus par un ensemble remarquable : M^{mes} Fériel, A. Nory, Jeanne Eyre, Gérard, et MM. Luguët, Cornély, Collen et Guitry jeune.

Bref, succès sur toute la ligne. Pouvait-il en être autrement avec une aussi brillante interprétation ?

Représentation du « Théâtre Antoine »

Rien de plus essentiellement parisien et aussi de plus humain que les spectacles dont M. Antoine s'est fait une spécialité artistique. Le choix toujours intéressant et parfois un peu osé des pièces montées à son théâtre, le soin extrême et l'étude documentée apportés à leur mise en scène, enfin le talent et le naturel des interprètes, donnent à ces spectacles un caractère spécial et ont justement fait la célébrité et la fortune de l'habile directeur-acteur.

Le spectacle d'hier soir comprenait trois pièces de genre fort différent, où il convient de retenir l'*Asile de Nuit*, satire des plus pittoresques de M. Max Maurey, où l'on voit M. Antoine, sous les traits d'un directeur d'asile, recevoir avec les plus grands égards un pauvre hère qu'il prend pour un journaliste déguisé, puis changer d'attitude et devenir féroce dès qu'il s'aperçoit qu'il a affaire à un véritable malheureux.

Mais la pièce de résistance de la soirée fut l'œuvre allemande de M. de Conring, intitulée *Discipline* ; puissamment dramatique en l'exposé de ses mœurs rigoureuses, elle met en scène un brave officier, Besser, aux prises avec la jalousie et le mauvais vouloir de son supérieur, le colonel de Ruch. Ce drame émouvant a été merveilleusement interprété par M. Signoret (le colonel) et M. Chelles (Besser) en première ligne, et a produit sur les spectateurs un effet véritablement saisissant.

Voilà une superbe soirée de plus à l'actif de notre théâtre.

Le spectacle Antoine sera donné encore ce soir et demain.

Les trois premières réunions de notre annuel Meeting hippique ont été favorisées par un temps merveilleux qui a encore augmenté l'intérêt du beau programme sportif de la Société des Courses que préside M. Camille Blanc avec autant de compétence que de dévouement. La journée d'avant-hier dimanche, rehaussée de l'attrait du Grand Prix de cent mille francs de la ville de Nice, avait surtout attiré la foule sur l'hippodrome du Var qui jamais n'avait présenté un coup d'œil plus animé. La plupart des notabilités du littoral et des élégances de Monte Carlo se pressaient au pesage et aux tribunes. Les lots des chevaux qui ont disputé les divers prix ont été très nombreux et il en sera certainement de même jusqu'à la clôture de ce magnifique meeting.

Voici les résultats de ces trois premières journées :

1^{re} Journée — Mercredi 18 Janvier.

PRIX BLONDIN

1. Bright (Seddon), à M. E. Balsan.
2. Idéaline (Burgoyne), à M. L. Mérino.
3. Alexandra III (Whicher), à M. Ed. Archdeacon.

PRIX DES VÉTÉRANS

1. Fragilité (P. Woodland), à M. P. Woodland.
2. Kan (M. Adèle), à M. J. Lieux.
3. Violon II (H. Roberts), à M. Douvreur.

PRIX D'ESSAI

1. Le Météore (Sparkes), à M. R. Mills.
2. Playful-Johnny (Prince), à M. J. de Gurtubay.
3. Duc-Job (H. Holt), à M. Ch. Liénart.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

1. Grand-Duc (Piggot), au vicomte de Fontarce.
2. Le Sphynx (Burgoyne), à M. L. Mérino.
3. Grain-d'Or (Nore), à M. L. de Romanet.

2^e Journée — Vendredi 12 Janvier.

PRIX DES LAURIERS

1. Souvenir-Impérial (Burgoyne), à M^{me} Denis.
2. César II (Sparkes), à M. L. Mérino.

PRIX DES CITRONNIERS

1. Le Sphynx (Burgoyne), à M. L. Mérino.
2. Vieux-Jeu (Defeyer), à M. C. Ranucci.
3. Ecureuil II (Nore), à M. L. de Ramonet.

PRIX DES PALMIERS

1. Gradignan (Wilson), au prince d'Areberg.
2. Playful-Johnny (Prince), à M. J. de Gurtubay.
3. Rigollard (Sparkes), à M. Léonard Joseph.

PRIX DES ORANGERS

1. Sansam (Chapman), à M. Ch. Liénart.
2. Bright (Seddon), à M. E. Balsan.
3. Burlingame (Defeyer), à M. J. Stern.

3^e Journée — Dimanche 14 Janvier.

PRIX PHÉBUS

1. Master-Loudon (Sparkes), à M. Chan.
2. Achères (Defeyer), à M. Jean Stern.

PRIX DES ALPES-MARITIMES

1. Spite (N. David), à M. Archdeacon.
2. Idéaline (Burgoyne), à M. L. Mérino.
3. Delta (Monk), à M. de Viguerie.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE

1. Dandolo (Burgoyne), à M. Fischhof.
2. Moulin-Neuf (Seddon), à M. Balsan.
3. Etincelle II (Nore), à M. de Romanet.

PRIX DE LA MÉDITERRANÉE

1. Kargat (Defeyer), à M. J. Stern.
2. César II (Stone), à M.
3. Souvenir-Impérial (Burgoyne), à M^{me} Denis.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Adjudication à la Mairie de Monaco

le Samedi 10 Février 1906, à 10 heures du matin

EXÉCUTION D'UN TUNNEL DE CHEMIN DE FER SOUS LE ROCHEUR DE MONACO

Travaux à l'entreprise.....	171,800 fr.
Somme à valoir.....	18,200 »

TOTAL..... 190,000 »

Cautionnement provisoire.....	5,000 fr.
Cautionnement définitif.....	10,000 »

Visa des certificats, dix jours au moins avant l'adjudication par l'Ingénieur en chef des travaux du port de Monaco.

Communication des pièces du projet et renseignements, dans les bureaux du Service des travaux du port, quai du Port, à Monaco.

Les Dames de Saint-Maur organisent en ce moment leur loterie bisannuelle au profit des pauvres de la Principauté. Elles ont recours à la générosité des nombreuses familles qu'elles connaissent, pour les prier d'accepter chacune quelques séries ou billets. Elles accepteront avec reconnaissance les lots qu'on voudra bien leur envoyer pour la bonne œuvre.

Dans son audience du 9 janvier 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé la condamnation suivante :

Lepetit, Célestin-Jules, né à Belleville (Rhône) le 8 février 1861, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 18 janvier 1906, à 2 heures et demie

9^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Ouverture de la *Flûte enchantée*..... Mozart.
Symphonie fantastique (en cinq parties). Berlioz.

i. Réverie, passions. — ii. Un bal. — iii. Scène aux champs. — iv. Marche au supplice. — v. Songe d'une nuit de Sabbat.

Prélude de *Lohengrin*..... Wagner.

Psyché, fragments symphoniques..... C. Franck.

A. Le sommeil de Psyché. — B. Psyché et Eros.

Ballet d'*Henry VIII*..... Saint-Saëns.

A. Introduction, entrée des Clans. — B. Idylle Ecossaise. — C. Danse de la Gipsy. — D. Gigue et final.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 36 tireurs ont pris part au *Prix Journu* (handicap) ; il a été gagné par MM. comte Czernin (25 m. 1/2), Roberts (30 m.) et F. Webb (28 m.), tuant 15 sur 15.

La poule suivante a été gagnée par MM. Voronine, Robinson, comte Czernin, Asplen, Ker.

Le *Prix Moncorgé* (27 m.) a réuni, jeudi, 35 tireurs. MM. Robinson et Arthur Randolph, tuant 7 sur 7, partagent les première et deuxième places ; M. Mackintosh, tuant 6 sur 7, troisième.

La poule suivante a été gagnée par MM. Castadère, Moncorgé, R. Gourgaud, Mackintosh.

Samedi, 41 tireurs ont pris part au *Prix des Myosotis* (handicap). Il a été gagné par MM. Mackintosh (31 m.), Mazourine (28 m.) et Journu (29 m. 1/2), tuant 7 sur 7.

D'autres poules ont été gagnées par MM. Castadère, Journu, Robinson, Ker, Wood.

Le *Prix des Hortensias* (handicap) a réuni, hier, 38 tireurs. MM. Macalester (27 m. 1/2) et Viganego (26 m. 1/4), tuant 10 sur 10, partagent les deux premières places ; MM. Petrosini (27 m.) et Paccard (25 m. 1/2), tuant 9 sur 10, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Mazourine, Journu, Leblond, Wood, baron de Waldner, Spalding, Hannam, G. Harriison.

Jeudi 18 janvier. — *Prix de l'Adour* (hand.), 1,000 fr.

Samedi 20 janvier. — *Prix Roberts* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 22 janvier. — *Prix du Minho* (dist. fixe), 1,000 fr.

Mardi 23 janvier. — *Prix Schiannini* (hand.), 1,000 fr.

Jeudi 25 janvier. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 29 et mardi 30 janvier. — **Grande Poule d'essai** (distance fixe), **3,000 francs** et une Médaille d'or.

Jeudi 1^{er} février. — *Prix des Dalhias* (handicap), 1,000 fr.

Samedi 3 février. — *Prix des Clématites* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 février. — **Grand Prix du Casino** (distance fixe), un Objet d'Art et **20,000 fr.**

Vendredi 9 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs** et une Médaille d'or.

Lettre de Paris

Paris, 14 Janvier 1906.

Le gros événement de la semaine, celui qui fait l'objet de toutes les préoccupations de Paris et d'ailleurs, est l'élection qui, mercredi, va désigner pour sept ans le nouveau Président de la République. Les paris sont ouverts à la Bourse et dans les salons mondains. C'est un amusement le soir, après dîner, de deviner le nom du prochain élu. Ceux-ci pontent sur Doumer, ceux-là sur Fallières, d'autres sur Bourgeois, sur Ribot, sur Henri Brisson, sur Rouvier. Les plus malins clignent de l'œil et murmurent, d'un air entendu :

— J'ai des tuyaux... Loubet se représente.

Et ils vous exposent, à grand renfort de détails mystérieux, le machiavélisme du Président... Il semble se dérober avec modestie. Mais ses partisans travaillent. Le jour du scrutin, on aura des surprises. Et puis, il y a le bail, le fameux bail contracté par M. Loubet pour son appartement de Paris, avec « clause résolutoire ».

La vérité, en tout cela, je l'ignore, n'étant point dans le secret des dieux. Je ne me mêle point de politique. Et, d'ailleurs, j'imagine que les dieux eux-mêmes ne savent rien. Les événements de ce genre sont pleins d'imprévu ; au moment du vote, tels incidents peuvent surgir, qui modifient subitement les dispositions du Congrès. Les candidats de la dernière heure ont quelquefois la meilleure chance ; on n'a pas eu le temps de s'escrimer contre eux, de les démolir. Il serait possible qu'un « outsider » — M. Outsider — l'emportât, comme il est arrivé pour Carnot et Félix Faure.

Quant à M. Loubet, je pense, effectivement, que beaucoup de gens, par flatterie ou calcul, l'exhortent à solliciter le renouvellement de son mandat, au moins à se le laisser imposer. Il me semble qu'à sa place, je demeurerais inébranlable dans mon refus et m'en irais paisiblement à la Begude-de-Mazenc pour un repos bien gagné.

La grande cantatrice Gabrielle Krauss vient de mourir. Viennoise d'origine, elle était âgée de soixante-trois ans et continuait à habiter Paris, où elle s'était consacrée au professorat, après trente ans de carrière publique.

Ses débuts avaient eu lieu, en 1860, à l'Opéra-Impérial autrichien, dans *Guillaume Tell*. Son succès y avait été triomphal et, quand elle vint en France, elle était déjà nimbée d'une auréole. Dans son bel ouvrage sur les *Reines du Chant*, M. Thurner nous a conservé l'intéressant récit de sa première visite à Rossini :

« Un soir d'automne, dans le salon de sa villa de Passy, Rossini, devenu vieux, affaissé dans un fauteuil, suivait mélancoliquement, et presque sans mot dire, la discussion entamée autour de lui par ses fidèles. Selon la coutume, le principal sujet de conversation de ses amis se résumait en cette formule : qui l'emporterait finalement de la musique allemande ou de la musique italienne ?

Quelqu'un ayant prononcé le nom de Gabrielle Krauss : — Oui, oui, s'écria, avec emportement, Azevedo, vous vous moquez de la mélodie, vous nous faites entendre le chant du coq ou du canard sauvage... Eh bien ! je vous le dis et vous le prédis : une Allemande, une Viennoise, ouvrira votre crâne de plomb avec *Sémiramide* ou *Guillaume Tell*...

Presque au même instant, on annonçait la cantatrice que M. de Charnacé, un des critiques les plus appréciés d'alors, venait présenter au maître. Rossini se leva pour la recevoir, avec cette affabilité naturelle qui était un des charmes de son caractère, et, bientôt, il la pria de se faire entendre. Elle chanta, en allemand, le grand air de *Guillaume Tell* : « Sombres forêts... » Le vieux maestro fut ému jusqu'aux larmes. Il voyait reverdir sa gloire d'un éclat tout nouveau et tout juvénile.

— Ah ! voilà bien la forêt que vous devez visiter, clama l'impétueux Azevedo... Ecoutez l'harmonie de ces ramures et aplissez-vous devant le maître immortel !

Gabrielle Krauss fut encore invitée à chanter l'*Eloge des Larmes* et le *Roi des Aulnes*, de Schubert, puis Rossini, enthousiasmé, embrassa la virtuose en disant :

— Bravo, mon enfant ! Vous chantez avec votre âme et votre âme est belle !... »

De 1868 à 1870, Gabrielle Krauss se fit entendre, aux Italiens, dans *Otello*, *Rigoletto*, *Fidelio*, etc. La guerre franco-allemande l'éloigna pour quelques années de notre pays, où elle ne rentra que vers 1875, mais, cette fois, sur une scène française, avec l'inauguration du nouvel Opéra. Elle parut dans le spectacle d'inauguration de la nouvelle salle, le 5 janvier 1875, et, le 8 du même mois, fit son véritable début dans le rôle de Rachel de la *Juive*.

Elle prit position dans le répertoire et se chargea de plusieurs rôles nouveaux. Chacune de ses interprétations vit grandir son talent aussi bien que l'affection du public à son égard. Elle parut, notamment, dans *Aïda*, le *Tribut de Zamora*, *Henri VIII*, *Patrie*, en même temps qu'elle interprétait avec éclat les *Huguenots*, *Don Juan*, *Robert le Diable*.

M^{me} Krauss a été, sans contredit, l'une des plus grandes cantatrices dont l'art contemporain puisse se glorifier. Elle possédait une physionomie énergique et pleine de caractère, un regard profond, un geste sobre et souverain... C'était le type achevé du grand *soprano dramatique*, un des plus complets qui aient jamais interprété les nobles figures du théâtre lyrique.

On se prépare à célébrer, par de grandes fêtes, le troisième centenaire de la naissance de Corneille.

On inaugurerà, à cette occasion, un monument au grand tragique, qui n'en a pas encore à Paris. On donnera des représentations artistiques en son honneur. Notre éminent confrère, M. Jules Claretie, avait même émis le vœu qu'on profitât de la circonstance pour transférer solennellement les restes du poète au Panthéon. Malheureusement, on ignore l'emplacement exact de la tombe de Corneille.

On sait seulement que ce grand homme fut enseveli dans les caveaux de Saint-Roch. Mais, personne ne serait en mesure de déterminer le lieu précis de sa sépulture et il serait, en conséquence, très hasardeux de songer à retrouver ses restes, mélangés, peut-être, à la suite des divers bouleversements du souterrain, à des dépouilles étrangères.

Les différents logis parisiens habités par Corneille, durant sa vie, ne sont, d'ailleurs, guère mieux connus du public que celui où on le déposa après sa mort.

Corneille avait quitté assez tard Rouen, où le tenait sa charge d'avocat. Il était âgé de cinquante-six ans quand il vint à Paris pour être près de son fils, engagé comme page dans la maison de la duchesse de Nemours, et aussi pour tenir la promesse qu'il avait faite de s'établir à Paris en sa qualité de membre de l'Académie française nouvellement fondée.

Il comptait, pour vivre, sur la pension de deux mille livres que le roi lui avait accordée et reçut d'abord l'hospitalité à l'hôtel de Guise (aujourd'hui le palais des Archives), le duc s'étant constitué le protecteur du Théâtre du Marais, rue Vieille-du-Temple, salle toute voisine de sa résidence, où Corneille faisait le plus volontiers jouer ses pièces.

Le duc de Guise étant mort peu après, le poète dut se mettre en quête d'un autre logement. Il aurait désiré se joindre à la colonie d'écrivains et de savants que la faveur royale avait installée dans les bâtiments inachevés du Louvre. Mais cette grâce ne lui fut pas accordée et force lui fut d'aller se réfugier rue Cléry, dans une maison qu'il occupa longtemps avec son frère Thomas. Il y demeura plus de quinze ans. Ce fut là le vrai logis de Corneille à Paris. Malheureusement, aucun indice n'a permis de constater sa situation exacte. On sait seulement que ce logis ne manquait pas d'une certaine importance, puisqu'il avait une « porte cochère ».

Corneille ne renonça à son logement de la rue Cléry que pour en louer un plus modeste dans cette rue d'Argenteuil, où il ne tarda pas à terminer sa glorieuse carrière, sinon dans le dénuement, du moins dans une gêne bien voisine de la pauvreté.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Les écoles de Norvège. — La Norvège suit de très près toutes les actualités sociales et pédagogiques.

En 1867, la première loi scolaire fut promulguée. Au commencement du XIX^e siècle, il a été déjà question des instituteurs ambulants. Voici la marche de l'extension scolaire d'après le *Volume* :

Quand parut la loi de 1848, il n'y avait encore que peu d'instituteurs en Norvège ; ils étaient mal préparés ; les locaux mis à leur disposition étaient insuffisants. A partir de 1848, le progrès commença, mais c'est surtout depuis la loi de 1889 que les écoles du peuple ont pris un tel essor que la Norvège ne le cède en rien aujourd'hui à de plus grandes puissances. Nous avons déjà parlé de la beauté des écoles des villes et de leur installation hygiénique.

Depuis lors, on a établi dans beaucoup d'écoles de Christiania des locaux où les élèves prennent des douches de pluie tiède. Les médecins scolaires veillent à l'hygiène générale.

Les exercices physiques sont dirigés dans le but de faire équilibre au travail intellectuel et non de s'y ajouter : jeux, courses, exercices de natation, de canotage, courses en skis l'hiver, etc., sont en grande faveur.

Christiania nourrit les enfants pauvres largement avec de la soupe, du gruau, de la viande. Environ 30 p. c. reçoivent l'alimentation gratuite, les autres payent 15 centimes. Ceci est analogue aux cantines scolaires de notre pays.

Dans plusieurs écoles des villes, sont installées des cuisines où les jeunes filles passent à tour de rôle et reçoivent un enseignement culinaire, non pas savant, mais pratique.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Exposition internationale d'Océanographie.

— Le Comité d'organisation de l'Exposition coloniale française, qui se tiendra à Marseille de mai à octobre 1906, a eu l'excellente idée d'y adjoindre une exposition internationale d'océanographie des pêches maritimes et des produits de la mer.

Cette exposition sera internationale, avec raison, parce que le domaine maritime ne connaît pas de frontières qui ne soient conventionnelles. Et la juxtaposition d'une exposition scientifique avec toutes les sections commerciales se justifie bien, aujourd'hui que la pêche, irrationnellement exploitée, devient plus difficile. « Les problèmes sociaux de la pêche, dit l'avant-propos rédigé par le commissariat de l'Exposition, relèvent des problèmes biologiques qui sont à élucider de prime abord. »

L'Exposition d'océanographie réunira côte à côte, pour la première fois, les outils de la navigation rationnelle, les exemples de progrès sociaux des marins et des pêcheurs, les engins de pêche ordinaire et les instruments d'investigation scientifique ; les poissons que nous mangeons, et les animaux inférieurs qui font la nourriture des poissons eux-mêmes ; les navires actuellement en usage, les plans et les devis de perfectionnements possibles, quelques navires spéciaux, laboratoires flottants pour l'investigation de la mer.

Le commissaire spécial est M. Charles Bénard, président de la Société d'océanographie du golfe de Gascogne. La Commission comprend un grand nombre de présidents d'honneur, parmi lesquels nous relevons les noms de MM. Edmond Perrier, Fabre Domergue, Cléry, Porez, Richard, Delage, Giard, Thoulet, Pruvot, Rabot, de Guerne, Cligny, Arné, Charcot, etc.

La classification de l'Exposition concerne trois classes :

CLASSE 50. — Océanographie physique :

- A. Etude physico-chimique de l'Océan.
- B. Sondages et cartes.
- C. Météorologie maritime et courants.

CLASSE 50 bis. — Océanographie biologique :

- D. Appareils de récolte et de capture.
- E. Conservation des organismes.
- F. Ethologie et distribution des organismes marins.
- G. Laboratoires maritimes et navires spéciaux.

CLASSE 51. — Pêches maritimes. Halieutique :

- H. Bâtiments de pêches.
- K. Engins de pêche.
- L. Conservation, emballage, expédition, port, vente.
- M. Enseignement technique des pêches.
- N. Protection des pêches. Pisciculture, produits annexes.
- O. Règlements, hygiène, assistance et économie sociale.
- P. Sauvetage maritime.

Toutes les divisions de ces classes sont d'ailleurs subdivisées.

VARIÉTÉ

Revue française.

Le dernier numéro de la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*) contient la fin de l'étude remarquable que son directeur, M. Jean Finot, a consacrée au « Roman de la race française » : « Vouloir limiter, dit-il, ses origines de sang et de pensée à un seul élément ethnique ou intellectuel, serait méconnaître, avec la vérité des siècles écoulés, la véritable grandeur de la France. Ce serait peut-être aussi commettre un péché envers la vertu dominante de la formation de son peuple et de son génie. Car la multiplicité de ses origines ethniques et culturelles, ayant comme conséquence logique la compréhension de l'âme du monde et la faculté de la diriger, lui ont précisément valu sa situation brillante et exceptionnelle... Grâce à son génie de sociabilité, elle a réussi à unifier tant d'éléments divers, rassemblés sur son sol. Le même génie qui l'a rendue si chère aux autres peuples, lui permettra, d'ailleurs, d'accomplir au dehors sa mission civilisatrice, de créer la grande famille humaine, de même qu'elle a déjà créé la grande famille française. »

Le numéro de la même *Revue* du 1^{er} décembre comporte un article du professeur japonais Ozaki Goto sur « les Finances du Japon et la durée de la guerre : « Le gros des fonds — plus des deux tiers du budget de la guerre — provient des emprunts dont les Japonais d'aujourd'hui prétendent supporter les charges avec leurs descendants. Nous avons déjà parlé des 131 premiers millions dont disposait le gouvernement avant la guerre et pour lesquels l'émission d'un emprunt du Trésor à court terme de 100 millions de yen a été couverte plus de quatre fois et demie. Des 380 millions de yen qui constituent les véritables dépenses extraordinaires de la guerre, la première tranche de 100 millions de yen a été négociée sur le marché de Londres, il y a quelques mois. La seconde, de cent autres millions, a été émise à l'intérieur et, pour compléter le plan arrêté, on vient d'ouvrir la souscription pour la troisième émission d'un emprunt intérieur de 80 millions de yen. »

« Le patriotisme est poussé jusqu'au plus haut degré chez ces 46 millions d'âmes formant comme un seul corps en face du danger national : il va donc sans dire qu'elles sont prêtes à tout sacrifier pour l'empereur et la patrie. Or, « une misérable somme de 167,000 francs était tout ce que possédait en numéraire le Trésor public d'une nation de 30 millions d'hommes » quand Napoléon s'empara du pouvoir, et, cependant, la France, déjà éprouvée, a pu engager une campagne aussi prolongée. On ne sait vraiment pas combien d'années pourraient s'écouler avant que le Japon en arrivât au « dernier sou ».

« La transformation européenne du Japon » fait, dans l'*Européen* du 19 novembre, l'objet d'une étude très attachante de M. Théodore Duret. L'auteur y recherche pour quelles raisons le Japon se montre si supérieur aux autres peuples asiatiques : c'est, dit-il, parce qu'il s'est trouvé dégagé d'entraves — surtout religieuses — lorsqu'il a été mis tout à coup en présence de la culture et de la science européennes.

« Quand on a parcouru l'Asie, ajoute-t-il, qu'on a vécu en contact avec ses habitants, on est étonné de la séparation que peuvent mettre, entre les hommes, les croyances et les pratiques religieuses. Avec les Musulmans, les brahmanes de l'Inde et même les Chinois, pour une part, on se sent avec des hommes dont on est séparé par des abîmes, qui ont des croyances qui leur paraissent saintes, auxquelles ils tiennent comme à un bien suprême et qui, à vous, semblent monstrueuses, qui sont astreints à des rites, des pratiques, des observances qui rendent, entre eux et vous, les relations et les rapports intimes impossibles.

« Par exception, on se trouve tout à coup, en arrivant au Japon, au milieu d'hommes qui n'ont ni conceptions religieuses, ni pratiques de culte, ni rites, ni observances qui les séparent de vous. Avec eux, la vie commune et les rapports intimes deviennent possibles. Une communauté intellectuelle peut s'établir.

« Il faudra remarquer que cette extraordinaire transformation accomplie par une nation asiatique se sera réalisée chez cette seule nation qui n'avait aucune forme religieuse dominante. La transformation n'aura en réalité été possible que parce que le peuple japonais s'est trouvé libre de ces liens mythologiques et théologiques qui tiennent le reste de l'Asie en enfance ou en servage. »

L'*Europe nouvelle* rapporte une communication de M. d'Estournelles de Constant, au cours de laquelle il est dit qu'un rapprochement entre l'Allemagne et la France est inévitable, et qu'il n'est pas plus irréalisable que ne l'a été le rapprochement anglo-français auquel personne n'aurait cru il y a deux ou trois ans.

« Le rapprochement franco-allemand est le point nécessaire à la réalisation de ce projet. M. d'Estournelles dit que dernièrement, à Kiel, il a eu l'occasion de voir fréquemment l'empereur, qu'il a conversé souvent avec le chancelier, M. de Bülow, qui fut son collègue à l'Université et avec lequel il est lié d'amitié, et qu'il a rapporté de ses entretiens la conviction que la détente des relations entre les deux pays n'est pas une utopie.

« Etant donné l'accord franco-anglais, l'alliance franco-russe, le récent accord anglo-allemand, la vieille amitié russo-allemande, M. d'Estournelles voit la possibilité d'une puissante union russo-franco-anglo-allemande. Il appuie son opinion sur l'esprit résolument pacifique du roi Edouard dont l'influence s'est puissamment exercée en faveur de l'entente cordiale de son pays avec l'Allemagne et la France.

« Si la raison, les intérêts bien compris sont plus forts que le sentiment et les rancunes inutiles, parce que impuissantes, peut-être verrons-nous bientôt se réaliser ce vaste projet qui étonnera le monde et rassurera l'Europe. »

A lire :

Dans la *Renaissance latine*, « les Chroniques chantées du dix-septième siècle », par Fr. de Nion et E. Roca, et « La Demeure », pénétrante poésie de Paul-Hyacinthe Loyson.

Dans l'*Ermitage* de novembre, des notes d'André Gide, « De Biskra à Touggourt », et une tragédie en vers d'Edouard Ducoté, « La nouvelle épouse ».

Dans le *Musée social* (Supplément aux Annales), « La Corporation autrichienne », par M. Paul Louis.

Dans l'*Informateur des gens de lettres*, que dirige avec tant d'activité M^{me} Camille Pert, une monographie et un portrait de Marcel Prévost.

Dans le *Mois littéraire et pittoresque*, de décembre, « Les Magasins de nouveauté », par le vicomte d'Avenel, « Souvenirs d'Algérie », par le comte de Mun.

Le commandant Lenfant continue, dans le *Tour du Monde*, la relation de sa mission « La Grande Route du Tchad » à laquelle *Les Lectures pour tous* de décembre consacrent également un article attachant.

Dans le *Journal de la Jeunesse*, outre le roman en cours, « Mérites obscurs », le récit d'intéressantes « Excursions de vacances » et nombre d'études récréatives.

Je ne veux point poser la plume sans signaler que des contes et nouvelles, d'abord épars dans les revues (et c'est pourquoi je me permets d'en parler sous cette rubrique) viennent d'être réunis en volume, avec une délicieuse couverture en couleur de Ch. Léandre; l'œuvre de M. Horace Valbel, « Pour passer une heure », est illustrée, en outre, de compositions décoratives et de gravures hors texte, signées Morin, Grün, Auriol,

Redon, Maurice de Lambert, Renefer, etc. L'ensemble fait honneur aux éditeurs, M. A. Bugnot et C^{ie}, comme à l'auteur et aux illustrateurs.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT

publié en conformité des articles 19 et suivants de l'Ordonnance du 22 mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le 10 janvier mil neuf cent six,

Madame Angeline **Casanova**, sans profession, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Étienne-Joseph **Orengo**, ayant agi : 1^o en son nom personnel ; 2^o comme ayant la puissance paternelle et par suite l'administration légale de ses quatre filles mineures, Pétronille-Pauline-Marie **Orengo**, Catherine-Laurencine-Françoise **Orengo**, Joséphine-Marie-Baptistine **Orengo** et Angeline-Stéphanine **Orengo** ; 3^o et comme spécialement autorisée à l'effet dudit acte aux termes d'un jugement rendu, sur requête, par le Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-deux décembre mil neuf cent cinq ;

A cédé et vendu au *Domaine de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Souverain de Monaco*,

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier du Castelleretto, d'une superficie de trois cent trente-deux mètres carrés, quatre-vingts décimètres carrés, portée au plan cadastral sous le n^o 422 P. de la section B, et tenant : au levant, au chemin dit des Carrières ; au couchant, aux terrains cédés au Domaine par madame de Villaine, pour l'établissement du boulevard de l'Observatoire ; au midi, à monsieur le chanoine Baud ; et au nord, par une pointe, à madame de Villaine.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de *Treize mille francs*.

Une expédition de ce contrat a été déposée, le treize janvier présent mois, au bureau des hypothèques de Monaco pour être transcrite.

Les personnes ayant, sur le terrain cédé, des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire dans la quinzaine au bureau des hypothèques de Monaco, à défaut de quoi ledit terrain en sera définitivement affranchi.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur cet immeuble, elles devront produire leurs réclamations à l'administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le seize janvier mil neuf cent six.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

AVIS

M^{me} Mathilde **Faraut**, veuve d'Etienne Saytour, ayant cédé à M^{me} Dominique-Louise **Franzino**, épouse Béranger, la *Buvette Parisienne* qu'elle exploitait à Monaco, 22, rue du Milieu, les créanciers sont priés de faire opposition à huitaine sous peine de déchéance.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame Madeleine **Righetti**, épouse **Bregante**, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 23 janvier courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour assister à la reddition du compte du Syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité de la faillite.

Le Greffier en chef,

RAYBAUDI.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 7 au 14 Janvier 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr.	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	chal. Albigeois, fr.	Gibaud	Briq. cim.
St-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Vin.
Cannes	b. Virginie, fr.	Brun	Sable.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.

DÉPARTS du 7 au 14 Janvier.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	chal. Teil, fr.	Dallest	Sur lest.
Cannes	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.